

Conseil communautaire

Délibération n° 2026/04/30-03	Finances : Budget Principal – vote des taux de fiscalité directe locale 2026
Date et heure de la séance	30 avril 2026 à 19h00
Lieu	Salle de la Mairie à DRUGEAC
Date de la convocation	18 avril 2026
Président de séance	Olivier ROCHE
Secrétaire de séance	Jacques BRESSON
Nombre de délégués en exercice	27
Nombre de délégués présents	23
Nombre de pouvoirs	2
Présents ou représentés	25

Conseillers communautaires présents :

Jacques BRESSON
Andrée BROUSSE
Delphine BRU
Valérie CABECAS
Jean-Pierre CHAMPAGNAC
Marie-Hélène CHASTRE
Didier DELTHEIL
René DUBOURG
Jean-Michel FABRE
Michel LAPORTE
Samuel LEBEAUX
Mireille LEOTY
Serge LEYMONIE
Yves MAGNE
Alain MALASSAGNE
Françoise NOUGEIN
François POUCHOT
Guy QUINTANEL
Chantal RIBOULET
Olivier ROCHE
Stéphanie SERIEIX
Laurence SOURZAT
Jean-Jacques VAISSIER

Représenté :

André ARNOULD	Andrée BROUSSE
Virgile LECLERC	Samuel LEBEAUX

Pouvoir donné à :

Absent :

Olivier PRAT
Roger RIBAUD

Conseil communautaire

Délibération n° 2025/04/30-03

Finances : Budget Principal – vote des taux de fiscalité directe locale 2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et en particulier les Articles L. 5211-1, L. 5211-36, L. 5214-23-1 et R. 5211-6 et suivants ;

Vu le Code Général des Impôts ;

Considérant l'état de notification des bases d'imposition des taxes directes locales pour 2026 ;

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré,

- **FIXE le taux des taxes directes locales sur l'exercice 2026 ainsi qu'il suit :**

Taxes directes locales	Taux 2024	Taux 2025	Taux 2026
Taxe d'Habitation	4.73%	4.73%	4.73%
Taxe sur le Foncier Bâti	6.34 %	6.34%	6.34%
Taxe sur le Foncier Non Bâti	21.42%	21.42%	21.42%
CFE	39.79%	39.79%	39.79%

- **DIT que les recettes de cette taxe sont affectées au budget principal de la Communauté de communes ;**
- **CHARGE Monsieur le Président et Monsieur le Receveur, chacun en ce qui le concerne, d'exécuter la présente.**

Présents ou représentés : 25

Abstentions : 00

Suffrages exprimés : 25

Votes pour : 25

Votes contre : 00

Fait à Mauriac, le 30 avril 2026,
Au registre sont les signatures

Le secrétaire de séance,

Le Président,

Jacques BRESSON

Olivier ROCHE